

LE TRÉPORT, Le 12 juillet 2023

**Laurent JACQUES**  
Conseiller départemental  
Maire du Tréport

**Objet :**  
Entretien au collège Rachel Salmona  
**Copies :**  
Mme Chantal Cottereau, vice-présidente en charge des collèges  
et MM. les Maires du CREL

**M. Bertrand BELLANGER**  
Président du Département  
Quai Jean Moulin  
**76 000 ROUEN**

Monsieur le Président,

En avril dernier, j'avais attiré votre attention sur le problème que rencontre le collège Rachel Salmona s'agissant du ménage devant être réalisé au sein de cet établissement.

À la rentrée de septembre, deux des agents partiront à la retraite et un seul sera remplacé. De plus, la personne actuellement en contrat PEC, qui donne pourtant pleinement satisfaction d'après le cheffe d'établissement, n'aurait pas satisfait à l'entretien pour remplacer l'un des deux agents quittant ses fonctions. Le sort de cette Tréportaise en situation précaire risque donc encore de se dégrader. Enfin, le contrat PEC qui est le sien aujourd'hui n'est reconduit au collège que jusqu'en février prochain.

Tous ces éléments me font craindre une dégradation de la tenue de ce collège. En effet, il s'étend sur 4875 m<sup>2</sup> répartis sur 4 niveaux et 2 bâtiments. Comment peut-on, avec une telle superficie, assurer un entretien correct de ces lieux fréquentés par 530 élèves chaque jour si seuls deux agents, renforcés par une personne en contrat PEC, doivent tout prendre en charge ?

On me fait savoir que le Département ne prévoirait qu'un agent pour 2000 m<sup>2</sup> dans le cadre de l'entretien des collèges. Cela me semble totalement incompatible avec les règles fixées par l'Éducation Nationale, à savoir : «un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour».

Ces recommandations me semblent relever du bon sens en terme d'hygiène. De plus, leur non respect risque d'envoyer un mauvais signal que nous pourrions payer cher à l'avenir.

J'ai en effet le souvenir d'une cheffe d'établissement qui, il y a plusieurs années de cela, et alors que je notais la très bonne tenue d'un lycée dont la rénovation était pourtant ancienne, m'avait expliqué que la moindre salissure, le moindre détail méritant une réparation, faisait l'objet d'une attention immédiate.

Évoluant dans des lieux parfaitement entretenus, les élèves s'en montraient naturellement respectueux. Le contraire est exact : si on leur impose un collège dont le niveau de propreté est douteux, leurs utilisateurs n'en prendront pas le soin espéré, ce qui engendrera des dépenses d'entretien plus lourdes.

En réduisant les moyens humains dans les collèges, le Département joue le même jeu que l'État dans les domaines qui sont les siens et risque de faire face aux mêmes conséquences : un manque de respect des locaux et du personnel, des dégradations et une qualité de vie à l'école qui se délite. La réussite de nos élèves passe aussi par l'attention portée à l'entretien des établissements qu'ils fréquentent.

J'invite par la présente M<sup>me</sup> Cottureau, vice-présidente en charge des collèges, que je place en copie de ce courrier, à venir visiter le collège Rachel Salmona afin qu'elle puisse mieux se saisir de la situation de cet établissement qui, bien que situé tout au bout du Département, ne doit pas pour autant en être oublié.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



**Laurent JACQUES**